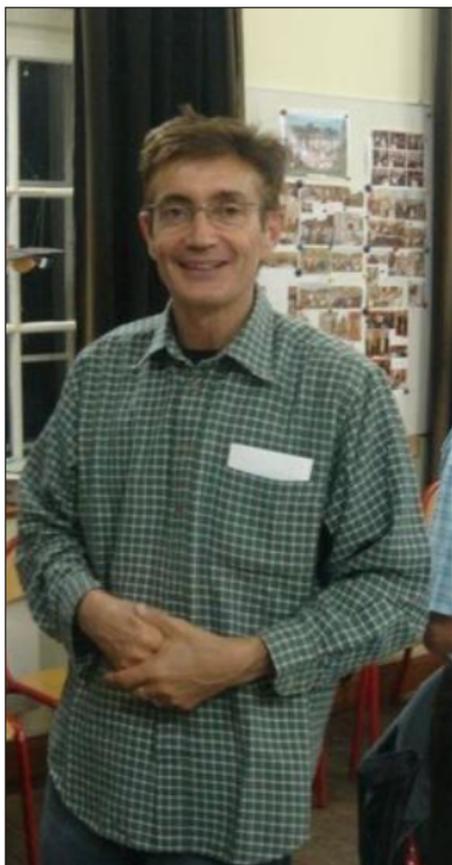


Roger Richard raconte les guerres du Saulnois

La municipalité de Vic-sur-Seille a souhaité célébrer dignement le 70^e anniversaire de libération de 1944 ainsi que le 100^e anniversaire de l'entrée en guerre de 1914. Du 8 au 11 novembre, quatre jours de manifestations et cérémonies rythmeront la vie de la cité. Parmi les moments à retenir, une conférence de Roger Richard sur le thème des *"trois guerres dans le Saulnois"*. À chaque génération, sa guerre. C'est ce qui a marqué de façon indélébile la mémoire de nos anciens et qui est en train de s'effacer de celle de la jeunesse actuelle.

Qu'il faille s'en réjouir ou non, en tous les cas, le Saulnois, véritable couloir d'invasion, porte toujours les traces des pages tragiques de cette histoire. Roger Richard, historien castelsalinois en retracera les grandes lignes au cours de sa conférence : le traité de Frankfort de 1871 qui a scellé le destin de ce territoire pendant près d'un demi-siècle au sein de l'empire allemand, les combats de 1914 dans la vallée de la Seille qui ont été parmi les plus meurtriers du tout début de la Grande Guerre et les expulsions de 1940 ont été le fait marquant de la deuxième guerre mondiale pour les populations locales.



Roger Richard animera une conférence à l'occasion des manifestations prévues par la municipalité. Photo RL

Certaines personnes, nées avant 1871 et décédées après 1944, ont changé quatre fois de nationalité. De nombreux témoignages locaux permettront d'illustrer cette période de l'histoire. Cette conférence se déroulera le dimanche 9 novembre, à partir de 16 h 30, salle du tribunal. Entrée gratuite.

Cérémonie du 11 Novembre

Le 11 novembre sera commémoré à Vic-sur-Seille, 96^e anniversaire de l'armistice de 1918. Le programme est le suivant :

- 10 h 30 : office religieux à l'église St-Marien.
- 11 h 15 : rassemblement place du Palais.
- Défilé jusqu'au monument aux morts, dépôt de gerbes, allocutions des autorités civiles, remise de décorations.

Animée par les Vickys, cette commémoration sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle du Tribunal et d'un repas au restaurant l'Event.